

TARIFS 2024-2025

Les montants sont susceptibles d'être révisés au 1^{er} janvier de l'année N

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Bourges Le Subdray

Demi-pension ELEVES – ETUDIANTS

Forfait Demi-Pension 5 jours (DP5)

Ce forfait est destiné aux élèves qui déjeuneront 5 jours par semaine, ci-dessous le coût annuel par classes + les frais :

Classes	DP5	FRAIS ¹	TOTAL
4 ^{ème} – 3 ^{ème}	696 €	7.55 €	703.55 €
2 nd A et B	696 €	50.00 €	746 €
1 ^{ère} et Term G	696 €	50.00 €	746 €
Autres classes	696 €	57.55 €	753.55 €

Coût au trimestre : 232 euros

Forfait Demi-Pension 4 jours (DP 4)

Ce forfait est destiné aux élèves qui déjeuneront 4 jours par semaine, ci-dessous le coût annuel par classes + les frais :

Classes	DP4	FRAIS ¹	TOTAL
4 ^{ème} – 3 ^{ème}	557 €	7.55 €	564.55 €
2 nd A et B	557 €	50.00 €	607 €
1 ^{ère} et Term G	557 €	50.00 €	607 €
Autres classes	557 €	57.55 €	614.55 €

Coût au trimestre : 185.66 euros

INTERNAT ELEVES

L'internat comprend l'hébergement et les repas (petit-déjeuner, déjeuner, dîner)

Classes	INTERNAT	FRAIS ¹	TOTAL
4 ^{ème} – 3 ^{ème}	1875 €	7.55 €	1882.55 €
2 nd A et B	1875 €	50.00 €	1925 €
1 ^{ère} et Term G	1875 €	50.00 €	1925 €
Autres classes	1875 €	57.55 €	1932.55 €

Coût au trimestre : 625 euros

Informations complémentaires

Cette tarification est annuelle et le régime est obligatoirement forfaitaire.

Tout trimestre commencé est dû.

La restauration reste ouverte jusqu'au dernier jour scolaire.

¹ Frais divers

- Copies et correspondance : 50 euros (4^{ème} et 3^{ème} non concernées)
- Assurance stage : 7.55 euros (2nd générale et technologique, 1^{ère} et terminale générale non concernées)

Ces frais sont obligatoires et facturés 1 seule fois au 1^{er} trimestre pour toute l'année scolaire